
Objet:

Adte-toi ! 2 février 2021

Bonjour,

1. Vidéos du 7^e Colloque libre de l'Adte 2020.

La lutte contre la pandémie occupe nos esprits depuis onze mois et la vaccination donne une lueur d'espoir. L'Adte vous souhaite, ainsi qu'à votre famille, de passer à travers ces épreuves sans mal. Malgré tout et grâce à nos conférenciers invités, voici deux conférences enregistrées qui portent sur le thème du logiciel libre et de la souveraineté logicielle :

- L'enjeu des forges souveraines et du logiciel libre, par François Élie, professeur de philosophie, président de l'Adullact et adjoint au maire d'Angoulême: <https://rebrand.ly/Adte-Forge-souveraine-Logiciel-libre>

- L'intégration du logiciel libre dans l'environnement de la Gendarmerie nationale française, répondant aux préoccupations de souveraineté, de sécurité et d'économie, par Arnaud Le Grignou, chef d'escadron : <https://rebrand.ly/Adte-Logiciel-libre-Gendarmerie-nationale>

2. Cotisation institutionnelle annuelle 2021

C'est le moment de renouveler votre cotisation institutionnelle annuelle à l'Adte pour 2021, au montant de 150 \$. Votre institution d'enseignement supérieur ou votre organisme œuvrant dans l'enseignement supérieur recevront sous peu une facture à cette fin.

3. Fin de mandat

Je ne me représenterai pas comme administrateur de l'Adte à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu en avril 2021. Cette décision intervient après plus de huit années de bénévolat pour faire connaître le logiciel libre dans l'enseignement supérieur et pour organiser l'échange d'informations et de rapports d'expérience, tant par le blogue Logilibre que par les colloques libres annuels, qui sont en ligne sur la page web de l'Adte : www.adte.ca Ma retraite comme conseiller TIC, prise depuis deux ans, fait en sorte que je suis moins à l'actualité du réseau des répondantes et des répondants TIC des collègues, d'une part, et, d'autre part, m'appelle à d'autres occupations, surtout d'ordre familial. Je resterai bien sûr en fonction jusqu'à l'AG du mois d'avril et serai disponible par la suite pour assurer le transfert des dossiers à l'intérieur du conseil d'administration de l'Adte. Je garde un souvenir très vif de l'excellente collaboration nouée au fil des ans avec vous et vous remercie sincèrement de votre engagement pour l'enseignement supérieur, les technologies éducatives et l'utilisation du logiciel libre partout où il présente un avantage. En tant que membre de l'Adte, je continuerai à suivre les développements avec intérêt.

Cordialement,

Pierre Cohen-Bacrie

Vice-président de l'Adte

Association pour le développement technologique en éducation Logiciels
et ressources numériques libres pour l'enseignement supérieur

www.adte.ca

[Devenir membre](#)